



COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES DE PUISAYE-FORTERRE

« Métiers d'art, patrimoine bâti et paysager, sources de développement local »



A cheval sur les départements de la Nièvre et de l'Yonne, la Communauté de Communes Portes de Puisaye Forterre, créée au 1er janvier 2013, bénéficie d'une situation géographique unique. D'une superficie de 508.5 km², elle regroupe 9300 habitants répartis sur 18 communes.

Les paysages offerts par les deux régions naturelles de la Puisaye et de la Forterre, sont des atouts pour répondre aux enjeux d'attractivité touristique et de qualité de vie.. En effet, entre Puisaye et Forterre, le tourisme est le levier de développement et de valorisation principal du territoire, avec notamment le chantier médiéval de Guédelon, 1er site touristique payant de Bourgogne. Terre d'argile et d'ocre, le territoire poyaudin est un lieu de tradition céramique sans discontinu depuis plus de 500 ans.

Quel potentiel, quelles ressources ?

Le cadre naturel de la communauté de communes offre des richesses environnementales intéressantes à valoriser et à exploiter :

- un potentiel de **développement éolien** important,
- une **réserve en bois énergie** constituée grâce au bocage à la forêt,
- une **activité agricole dominante** qui peut constituer un levier dans la production d'énergies à l'échelle locale.

En chiffres...

- **Surfaces forestières** : forêts privées = 10512 ha et forêts publiques : 527 ha.
- **Surfaces agricoles utilisées ou SAU moyenne** : 27 083 ha (chiffres agreste 2010) pour le canton de Saint Sauveur et celui de Saint Amand, hors Etais (3487 ha) et Levis (837 ha) qui sont hors cantons.
- **Ressources hydrauliques** : la Vrille, affluent de la Loire, prend sa source sur la commune de Treigny. Le Loing, affluent de la Seine, prend sa source à Ste Colombe sur Loing.
- 3 zones de **potentiel éolien**.

Le mot de la présidente

Pascale de MAURAIGE



« Notre territoire, qui offre un cadre de vie exceptionnel à nos habitants, s'est doté ces dernières années de nombreux services à la population afin de répondre aux besoins de toutes les générations de maintenir l'attractivité et la démographie.

Comme tous les territoires ruraux éloignés des centres urbains et de leurs commodités (proximité du lieu de travail, transports en communs...), notre communauté de communes sera touchée de plein fouet par la hausse des coûts de l'énergie. Nos habitants ont tous besoin d'un véhicule pour se déplacer et habitent très majoritairement dans du bâti ancien fortement énergivore.

Afin de défendre nos territoires ruraux, il est de notre devoir de relever le défi de l'énergie et d'accompagner nos populations dans le processus de transition énergétique qui s'impose. La démarche TEPOS est une formidable opportunité pour construire les outils de cette transition énergétique, principal enjeu de nos territoires pour les années à venir. »

Qui pour accompagner ?



Le Pays de Puisaye-Forterre-Val d'Yonne, engagé depuis 2010 dans un Plan Climat Energie Territorial, a fait du changement climatique et de la transition énergétique une action prioritaire. Cette volonté territoriale, partagée avec les communautés de communes, nous permet d'unir notre stratégie et nos actions, pour qu'à terme, ce travail commun fasse du Pays de Puisaye-Forterre-Val d'Yonne un Territoire à Énergie Positive.

Le SIEEEN accompagne la partie nivernaise du territoire dans sa démarche pour devenir TEPOS.



Dispositif TEPOS piloté par l'ADEME et la Région Bourgogne



Devenir Territoire à énergie positive : les actions déjà engagées

Outre la réalisation de projets opérationnels, la Communauté de communes Portes de Puisaye Forterre s'est donnée les moyens d'impulser une politique énergétique à travers des dispositifs et des outils de programmation :

- le **Plan Climat Energie et le Schéma de Cohérence Territorial**, à l'échelle du Pays de Puisaye Forterre,
- le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, à l'échelle du territoire de la Puisaye Nivernaise incluant le Programme Local de l'Habitat, en réponse aux enjeux énergétiques de l'habitat,
- un **Programme d'Intérêt Général**, à l'échelle du Pays de Puisaye Forterre également en réponse aux enjeux énergétiques de l'habitat.

Développer la production de l'énergie éolienne

Afin de valoriser et de promouvoir le développement des énergies renouvelables et contribuer aux objectifs français relatifs à l'énergie éolienne, la Communauté de communes a engagé une réflexion sur la mise en place de **deux projets éoliens** :

- un projet sur la partie icaunaise (Ste Colombe, Saints, Lainsecq, Thury),
- un projet sur la partie nivernaise (Bouhy, Dampierre sous Bouhy).

Favoriser l'utilisation du bois énergie dans les projets opérationnels

De nombreux bâtiments publics se sont dotés de **chaufferie bois** :

- Collège et EMA-CNIFOP (centre de formation dédié à la céramique) à Saint Amand en Puisaye, en partenariat avec le SIEEEN,
- Maison de santé Amandinoise à Saint Amand en Puisaye,
- EHPAD Les Ocrières, écoles maternelles et primaires et Centre Social et Culturel à Saint Amand en Puisaye,
- Mairie, écoles maternelles et primaires, logements communaux à Arquian.

L'habitat et la maîtrise de l'énergie

- **Le programme local de l'habitat sur la partie nivernaise complète financièrement les dispositifs du Conseil Général de la Nièvre :**

- le fond nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie,
- le programme d'intérêt général « Habiter mieux » du Pays de Puisaye Forterre (diagnostic, accompagnement des ménages sur les plans techniques, financiers et administratif).

- Suite à l'établissement par le SIEEEN, de diagnostics d'éclairage public dans le cadre de TEPOS, la Communauté de communes Portes de Puisaye Forterre cofinance un **programme de mise aux normes des réseaux d'éclairage public dans les centres bourgs** consistant à **réduire la consommation d'énergie, réduire les émissions de CO₂ et respecter l'efficacité lumineuse** fixée à 70 lm/w (lumen par watt).

A terme, les ballons fluos seront remplacés dans les bourgs des six communes nivernaises pour un montant total de 86 930 € TTC, la participation de la Communauté de communes s'élevant à 19 440 €.

Ainsi, **la consommation d'énergie sera réduite de 3.55 %** (soit 11 654 kwh et 1386 kg de CO₂ en moins rejetés dans l'atmosphère chaque année).

On peut envisager une économie de 1 300 € sur la consommation électrique des communes s'élevant, pour l'année 2013, à 36 700 €.

Zoom sur...

La Chaufferie automatique en bois déchiqueté de la commune d'Arquian

La commune d'Arquian a mis en place en 2006 un système de chaufferie bois alimentant plusieurs bâtiments : la mairie, l'école, un logement social (T4), un local technique d'entretien et un atelier, représentant une superficie de 772 m².

La chaufferie est alimentée par un silo de 92 m³ stockant les plaquettes de bois.

L'économie annuelle calculée à l'origine se portait à 13 600 €.



Crédit : CC Portes de Puisaye Forterre

Contacts

Communauté de Communes Portes de Puisaye Forterre :

Frédéric LAJEUNESSE – 03 86 45 66 40 –
flajeunesse.portesdpf@orange.fr

Karen MILIN – 03 86 45 66 40 –
kmilin.portesdpf@orange.fr

ccportesdepuisayeforterre.over-blog.com